



INFO TERRASSE

PRINTEMPS - ÉTÉ 2024



Photo : Olga Cassetta



Mot du maire MICHEL BOURDEAU

Chers Terrassois, chères Terrassoises,

Le printemps apporte un vent de nouveautés qu'il me fait plaisir de partager avec vous dans cette publication.

Le centre communautaire est actuellement fermé pour des rénovations majeures visant principalement à remplacer le système de chauffage/climatisation et d'en améliorer l'efficacité énergétique. L'obtention d'une subvention dans le cadre du **Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)** nous permet également d'isoler le bâtiment, de recouvrir les parois de gyproc et de remplacer le système d'éclairage devenu déficient et désuet. Des pourparlers avec le **Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSSTL)** sont en cours pour évaluer la possibilité d'utiliser le gymnase de l'école José-Maria pour les activités sportives dans le futur.



Forts de l'expérience des 3 ou 4 dernières années, nous approfondissons les **liens avec les villes voisines** afin de réaliser des partenariats nous permettant, non seulement d'obtenir plus de services pour nos citoyens mais également d'avoir accès à des ressources matérielles et humaines accrues. Nous sommes également capables d'aller chercher plus de subventions et d'adhérer à de plus vastes projets en mettant nos forces en commun. Juste au cours de la dernière année, nous avons bénéficié collectivement de cette étroite collaboration au niveau notamment des mesures d'urgence, de la campagne de sécurité routière avec l'acquisition prochaine d'un radar pédagogique pour indiquer la vitesse dans nos rues. Au cours de l'hiver, vous avez été nombreux à profiter de la gratuité de l'**Aréna Cité-des-jeunes** rendue possible grâce à l'entente intermunicipale entre Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt et Terrasse-Vaudreuil, agissant à titre de locataire-gestionnaire, et la Ville de Vaudreuil-Dorion, propriétaire des installations.

L'été 2024 verra se répéter les projets collectifs du **Tour de l'île en kayak** et du **Tournoi des maires**, celui-ci permettant d'amasser des fonds pour la jeunesse.

Au sujet du **Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)**, nous vous remercions des efforts que vous faites pour vous adapter aux changements demandés afin d'atteindre les exigences gouvernementales pour 2024 qui sont de réduire de 10% la quantité de matières résiduelles générées (kg/personne/an).

Au plaisir de vous rencontrer prochainement lors de nos activités municipales!

Michel Bourdeau, maire

Vous pouvez joindre le maire à : michel.bourdeau@terrasse-vaudreuil.ca

Table des matières

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2-5

HYGIÈNE DU MILIEU

15-21

GREFFE

6-10

SANTÉ/BIEN-ÊTRE

22

SÉCURITÉ PUBLIQUE

11-13

URBANISME/DÉVELOPPEMENT

23

TRAVAUX PUBLICS

14

LOISIRS/VIE COMMUNAUTAIRE

24-31

Votre CONSEIL MUNICIPAL

<p>NATHALIE PERREULT</p> <p>SIÈGE N° 1</p>  <p>nathalie.perreult@terrasse-vaudreuil.ca</p>	<p>JULIEN LECLERC</p> <p>SIÈGE N° 2</p>  <p>julien.leclerc@terrasse-vaudreuil.ca</p>	<p>CHERYL BRAZEAU</p> <p>SIÈGE N° 3</p>  <p>cheryl.brazeau@terrasse-vaudreuil.ca</p>
<p>IAN GRAY</p> <p>SIÈGE N° 4</p>  <p>ian.gray@terrasse-vaudreuil.ca</p>	<p>ISABEL BOULAY</p> <p>SIÈGE N° 5</p>  <p>isabel.boulay@terrasse-vaudreuil.ca</p>	<p>JOSÉE PAQUETTE-BOUGIE</p> <p>SIÈGE N° 6</p>  <p>josee.paquette-bougie@terrasse-vaudreuil.ca</p>

Nous vous rappelons l'importance de vous **abonner aux alertes** de notre site Web afin de ne manquer aucune information importante que la Municipalité communique à la population.

N'hésitez pas à communiquer avec les services municipaux pour toute question relative à la réglementation et aux permis.

SÉANCES du CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil sont publiques et ont lieu au centre communautaire. Elles débutent à 19 h 30.

CALENDRIER DES SÉANCES

mardi 9 avril
mardi 14 mai
mardi 11 juin
mardi 9 juillet
mardi 13 août
mardi 10 septembre
mardi 8 octobre
mardi 12 novembre
mardi 10 décembre

Suivez la séance extraordinaire sur le budget en fin d'année.

MARIE-CLAUDE NICHOLS
 DÉPUTÉE DE VAUDREUIL

416, boulevard Harwood
 Vaudreuil-Dorion, Québec J7V 7H4
 T. 450 424-6666



ASSEMBLÉE NATIONALE
 DU QUÉBEC

PETER SCHIEFKE
 Député | Member of Parliament
 VAUDREUIL-SOULANGES

450-510-2305

Peter.Schiefke@parl.gc.ca

223 Av. Saint-Charles
 Vaudreuil-Dorion J7V 2L6



Informations générales

**NOTRE MISSION,
 SE PROPULSER ENSEMBLE!**

info@polymos.com
 (514) 453-1920

Polymos
 PROPULSER PAR L'EXPANSION
 DRIVING EXPANSION

www.polymos.com
 150, 5e Boulevard,
 Terrasse-Vaudreuil,
 QC, J7V 5M3

BCGO
 SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
 PARTNERSHIP OF CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

825, boulevard Monseigneur-Langlois, bureau 100
 Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

476, avenue Saint-Charles, bureau 102
 Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

Téléphone : 514.388.3888 | Télécopieur : 514.389.3205 | Site Web : www.bcco.ca

BCGO S.É.N.C.R.L.
 membre de MSJ, un Réseau de firmes
 professionnelles indépendantes

SERVICES MUNICIPAUX

COORDONNÉES

74, 7e Avenue
Terrasse-Vaudreuil QC
J7V 3M9
Téléphone : 514 453-8120
Télécopieur : 514 453-1180

info@terrasse-vaudreuil.ca
www.terrasse-vaudreuil.ca

HORAIRE RÉGULIER

Du lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

HORAIRE D'ÉTÉ

À partir du 13 mai
Du lundi au jeudi
8 h - 12 h
13 h - 16 h 30
Vendredi
8 h - 12 h

FÉRIÉS 2024

Bureaux fermés

- **Vendredi 29 mars**
- **Lundi 1^{er} avril**
- **Lundi 20 mai**
- **lundi 24 juin**
- **Lundi 1^{er} juillet**
- **Lundi 2 septembre**
- **Lundi 14 octobre**

Fêtes de fin d'année à déterminer

BOTTIN D'URGENCE

POLICE - AMBULANCE - POMPIERS (urgence immédiate)	9-1-1
INFO-SANTÉ (consultation téléphonique - infirmière)	8-1-1
BELL CANADA (fils dans la rue)	6-1-1
TRANSPORTS-QUÉBEC (état du réseau routier)	5-1-1
SERVICES MUNICIPAUX D'INTERVENTION (bris d'aqueduc, entraves, travaux publics, refoulement, gel de conduites etc.)	3-1-1
CENTRE ANTIPOISON	1 800 463-5060
CN POLICE FERROVIAIRE (barrière 23.57 subdivision Kingston)	1 800 465-9239
CP POLICE FERROVIAIRE (barrière 18.07 subdivision Vaudreuil)	1 800 465-9239
ÉCHEC AU CRIME	1 800 711-1800
GARDE CÔTIÈRE (situations de détresse des navigateurs)	*16
GAZ MÉTROPOLITAIN - INFO EXCAVATION	514 286-9228
HYDRO-QUÉBEC (panne)	1 800 790-2424
SÛRETÉ DU QUÉBEC appels non urgents	310-4141 ou *4141
SÛRETÉ DU QUÉBEC administration - 599, Harwood, Vaudreuil-Dorion	450 424-1212

BOTTIN SANTÉ

CLINIQUES MÉDICALES	
CLSC - VAUDREUIL-DORION 3031, boul. de la Gare, Vaudreuil-Dorion	450 455-6171
CLINIQUE MÉDICALE TROIS-LACS 65, Cité des Jeunes, Vaudreuil-Dorion	450 455-3322
POLYCLINIQUE MÉDICALE VAUDREUIL 600, Harwood, Vaudreuil-Dorion	450 455-9301
HÔPITAUX	
HÔPITAL DU SUROÛT 150, St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield	450 371-9920
HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE 160, Stillview, Pointe-Claire	514 630-2225

BOTTIN DES SERVICES

ANIMAUX	
NICHOIR DE HUDSON (oiseaux chanteurs blessés)	450 458-2809
SERVICES QUÉBEC (oiseaux de proies blessés)	1 877 644-4545
SERVICES QUÉBEC (animaux sauvages suspects - malades)	1 877 644-4545
AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION (animal sauvage mort)	450 246-4125
CONTRÔLE ANIMAL VAUDREUIL-SOULANGES (animal errant ou perdu)	450 510-1508
DIVERS	
ÉCOLE JOSÉ-MARIA (école primaire)	514 453-8201
OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE VAUDREUIL-SOULANGES	450 218-6994
TAXE SCOLAIRE	
COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (taxe scolaire anglophone)	514 384-5034
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS (taxe scolaire francophone)	514 477-7000 poste 1830
TRANSPORT EN COMMUN	
EXO - Réseau de transport métropolitain (autobus, trains de banlieue, transport adapté)	514 287-TRAM

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PLAINTES et suggestions

Toute plainte doit être déposée par écrit, dans une enveloppe scellée, à l'hôtel de ville. Votre plainte doit comprendre les informations suivantes :

- **Nom complet du plaignant**
- **Adresse du plaignant**
- **Numéro de téléphone**
- **Détails spécifiques de la problématique**
- **Lieu précis de la problématique**
- **Date de l'évènement, s'il y a lieu**
- **Signature du plaignant**

AUCUNE PLAINTÉ ANONYME NE SERA CONSIDÉRÉE.

En aucun temps, il ne sera toléré que les citoyens communiquent ou se présentent directement au domicile de nos employés municipaux.

Pour toute urgence, nous vous demandons de bien vouloir vous référer aux pages 4, 10, 11 et 14 de cette publication.

TAXES MUNICIPALES

Le compte de taxes est envoyé au propriétaire en janvier. Il est de votre responsabilité de le faire parvenir à votre créancier hypothécaire si celui-ci se charge d'effectuer les versements.

Nous encourageons fortement le paiement des taxes via le site Internet de votre institution financière. Vous pouvez également déposer vos chèques dans la chute à courrier située à la droite de l'entrée principale.

- **1^{er} versement : 26 FÉVRIER**
- **2^e versement : 27 MAI**
- **3^e versement : 26 AOÛT**
- **4^e versement : 8 NOVEMBRE**

Inscription aux ALERTES

Pour accéder à ce service gratuit, il vous suffit de vous abonner en ligne au www.terrasse-vaudreuil.ca sous l'onglet «INSCRIPTION AUX ALERTES». Cela ne vous prendra qu'une minute et vous permettra de réagir rapidement en cas d'incident majeur tel qu'une inondation, un avis d'évacuation, un avis d'ébullition ou toute autre urgence pouvant mettre votre santé ou votre sécurité en péril puisqu'il s'agit du moyen que la Municipalité utilise pour informer les citoyens des mesures mises en place, notamment en gestion de crise. Vous pourrez également personnaliser le niveau des alertes que vous désirez recevoir.

Via Capitale Accès
Agence immobilière
139, avenue St-Charles
Vaudreuil-Dorion (Qc) J7V 2K9

Cell.: 514.929.0861
ViaCapitaleVendu.com

viacapitale

viaprotections

viacapitale

Joyce Jones
Courtier immobilier résidentiel

Cell.: 514.929.0861
jjones@viacapitale.com

COMITÉS PARTICIPATIFS et CONSULTATIFS

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Né d'une volonté conjointe, le comité pour l'environnement de Terrasse-Vaudreuil rassemble des citoyens et des élus qui ont choisi d'unir leurs forces pour améliorer notre milieu de vie. La situation environnementale est alarmante, on ne peut plus ignorer les signaux. Comment chacun de nous peut-il contribuer à réduire son impact sur l'environnement? En partageant nos idées, en unissant nos efforts, en inspirant positivement, nous pourrions chacun et collectivement faire de grands pas dans la bonne direction.

Le comité souhaite contribuer à la protection de l'environnement et s'intéresse à ce que nous, comme citoyen et comme municipalité, pouvons réaliser pour réduire notre impact sur la nature. Il se donne comme mission d'informer et de mettre de l'avant des actions qui vont en ce sens.

Sa mission

Pour réaliser sa mission d'informer, d'inspirer et piloter des actions citoyennes pour réduire notre impact sur l'environnement, le comité pourra proposer plusieurs types d'activités d'**information**, (conférences, publications, affichage, etc.), afin de nous aider à mieux comprendre la nature et certains enjeux environnementaux, et à mesurer l'impact de nos actions pour éventuellement développer de nouveaux comportements écoresponsables. Il pourra également initier ou encourager des **actions** concrètes dans le milieu (corvée de nettoyage, plantation, loisirs de découvertes de la nature, etc.). Il souhaite aussi **inspirer** le plus grand nombre de citoyens d'ici et des municipalités environnantes.

Participation citoyenne

Les citoyens intéressés pourront transmettre au comité leurs idées et préoccupations et se joindre au mouvement de diverses façons.

Vous pouvez communiquer avec le Comité Environnement par courriel à :

environnement@terrasse-vaudreuil.ca

COMITÉ SÉCURITÉ

La sécurité routière fait partie des priorités de la municipalité. Depuis 2022, un **Comité Sécurité** formé d'élus et de citoyens bénévoles se donne comme mandat de promouvoir la sécurité routière et d'encourager les citoyens à adopter des comportements responsables sur la voie publique.

Le Comité s'est également penché sur la question du stationnement et de la sécurité à la plage et a fait part de ses observations au conseil municipal qui étudiera la question durant les semaines à venir. Il continuera d'être actif au cours des prochains et mettra en œuvre les actions concertées sur l'île en matière de sécurité routière.

Campagne régionale de sécurité routière SécurÎLE

Composé, entre autres, des municipalités et villes de Pincourt, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, L'Île-Perrot et Terrasse-Vaudreuil, ainsi que de la Sûreté du Québec, un nouveau comité régional vise à unir les efforts de sensibilisation, d'éducation et d'opérations afin d'inciter les différents publics cibles à adopter des comportements sécuritaires sur le réseau routier et à se responsabiliser en ce sens.

Vous pouvez communiquer vos commentaires et suggestions au Comité Sécurité par courriel à :

securite@terrasse-vaudreuil.ca



groupe sutton -
clodem inc.
AGENCE IMMOBILIERE

9515, boul. Lasalle
Lasalle, QC H8R 2M9
bur.: (514) 364-3315
fax: (514) 364-3649
cmarion@sutton.com
www.suttonquebec.com
GRUPPO SUTTON-CLODOM INC. EST FRANCHISE INDIPENDANT ET AUTONOME DE GRUPPO SUTTON, QUÉBEC



CLAUDE MARION
Courtier immobilier
cell.: (514) 916-7539

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

NUISANCES

RÈGLEMENT NUMÉRO 656 Règlement sur les nuisances - RMH 450

ACTIVITÉS NUISIBLES

Constitue une nuisance et est prohibé le fait, pour toute personne, d'utiliser ou de permettre que soient utilisés une tondeuse à gazon, un tracteur à gazon, un coupe-bordure, une scie à chaîne, une souffleuse à feuilles, à tout autre moment qu'aux heures permises ci-dessous mentionnées. Le présent article ne s'applique pas aux souffleuses à neige, ni aux bruits résultants de travaux d'utilité publique, de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes.

Heures permises :

Du lundi au vendredi de 7 h à 21 h

Le samedi et les jours fériés de 8 h à 16 h

Le dimanche de 10 h à 16 h.

NUISANCE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Constitue une nuisance et est prohibé le fait, pour toute personne, de :

déposer, laisser ou maintenir des branches destinées à la collecte des **branches** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

Trois (3) jours avant la collecte;

déposer, laisser ou maintenir le bac roulant destiné à la collecte sélective des **matières recyclables** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir le bac roulant destiné à la collecte des **matières organiques et/ou résidus verts** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un contenant, bac ou sac destiné à la collecte des **résidus verts et/ou feuilles mortes** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir le bac roulant destiné à la collecte des **déchets domestiques** à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte.

BRUIT

BRANCHES

BACS BLEUS

BACS BRUNS

RÉSIDUS VERTS / FEUILLES

DÉCHETS



Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200 \$ en plus des frais.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

ARROSAGE | EAU DE L'AQUEDUC

L'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour l'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendu **entre le 1^{er} mars et le 1^{er} novembre** de chaque année, sauf entre **19 h et 21 h, les lundis et les jeudis**.

- **Il est prohibé de laisser l'eau provenant de l'arrosage ruisseler dans la rue ou sur une propriété voisine.**

L'arrosage manuel des fleurs annuelles ainsi que des jardinières suspendues est permis, tous les jours, entre 19 h et 21 h.

PERMIS D'ARROSAGE

Une personne qui installe ou ensemence une nouvelle pelouse peut, pourvu qu'elle détienne un **permis** émis à cette fin au coût de **45 \$** par la Municipalité et après avoir payé le tarif, procéder à l'arrosage de cette nouvelle pelouse **entre 19 h et 21 h**, chaque jour durant une période de quinze (15) jours consécutifs, à compter du début des travaux d'installation ou d'ensemencement, **à l'exception de la période d'interdiction d'arrosage**.

NETTOYAGE | murs extérieurs

Le lavage des murs extérieurs de la maison est autorisé **deux (2) fois** par année. Le propriétaire doit obtenir, au préalable, un permis à cette fin au coût de **25 \$** en s'adressant à l'hôtel de ville.

NETTOYAGE | entrée / patio / stationnement

En prévision de travaux, le propriétaire peut obtenir un permis au coût de **25 \$** en s'adressant à l'hôtel de ville.



Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 150 \$ en plus des frais. Chaque infraction subséquente est passible d'une amende de 300 \$ en plus des frais.

DESCENTE de BATEAU

Le stationnement aux endroits réservés et la descente de bateau situés sur le 1^{er} Boulevard (parc Gilles-Dicaire) sont strictement réservés aux citoyens de Terrasse-Vaudreuil.

La descente de bateau est cadencée. L'achat d'une clé est obligatoire annuellement. Vous pouvez vous la procurer à l'hôtel de ville au coût de **25 \$**. Nous vous remettons une vignette de stationnement pour fins de contrôle. Celle-ci doit demeurer visible en tout temps. Il est interdit de stationner votre véhicule sur le gazon, dans la descente de bateau ou en bordure de celle-ci. Les fautifs sont passibles d'une contravention.



Veillez laisser votre vignette bien en vue sur le tableau de bord de votre véhicule.

VENTE de GARAGE

Toute personne qui désire procéder à une vente de garage sur une propriété résidentielle doit, au préalable, obtenir **gratuitement un permis** de la Municipalité.

Cette vente peut se dérouler pour une période maximale de deux jours (ou trois lors d'un congé férié). Les heures autorisées pour procéder à une vente de garage sont de **7 h à 18 h**. L'affichage n'est toléré que sur la propriété du détenteur de permis.

Deux (2) ventes de garage sont autorisées, au cours d'une même année civile, par résidence.

Toute l'eau que nous voyons n'a pas le potentiel de devenir potable...

L'asphalte n'a pas soif...

Ne gaspillons pas l'eau!



RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

POTAGERS en cour avant et cour avant secondaire

Le règlement de zonage n°572 a été modifié de façon à permettre les potagers en cour avant et cour avant secondaire aux conditions suivantes :

- ▶ Le terrain visé est situé dans une zone résidentielle, commerciale, industrielle ou publique;
- ▶ Que le potager soit situé à une distance minimale de 50 centimètres des lignes latérales du lot et de l'emprise de la voie publique;
- ▶ Que la hauteur des plantations n'excède pas un (1) mètre sur une distance de deux (2) mètres mesurée à partir de l'emprise de la voie publique;
- ▶ Que les matériaux servant à délimiter les aires de plantation soient limités au bois, aux blocs de béton ou à la pierre naturelle et que leur hauteur n'excède pas un (1) mètre;
- ▶ Que les structures amovibles servant de support aux plantations n'excèdent pas en hauteur un (1) mètre sur une distance de deux (2) mètres mesurée à partir de l'emprise de la voie publique et 1,5 m ailleurs dans la cour avant et que leurs matériaux soient limités au bois, au métal et au plastique de couleur sobre et uniformisée. Aucune limite de hauteur n'est exigée pour les structures soutenant des plantes grimpantes lorsqu'elles sont attachées au bâtiment principal;
- ▶ Que ces structures amovibles soient enlevées entre le 1^{er} novembre d'une année et le 15 avril de l'année suivante;
- ▶ Qu'aucun arbre ne soit abattu pour l'aménagement du potager.



COLPORTAGE

Pour avoir le droit d'effectuer du porte-à-porte, quel qu'en soit le motif, une personne doit présenter une demande écrite au conseil municipal. Lorsque celui-ci aura approuvé la demande, un permis autorisant le colportage lui sera octroyé et le colporteur devra avoir ce permis en sa possession en tout temps. Exigez de le voir si on frappe à votre porte!

Si le colporteur ne peut pas vous présenter de permis émis par la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, il est recommandé de téléphoner à la Sûreté du Québec au 450 424-1212 et de fournir une description de l'individu et des faits.

La liste des personnes autorisées à faire du porte-à-porte figure sur notre site Internet, dans la section CONSEIL ET ADMINISTRATION sous la rubrique « COLPORTAGE ».

Découvertes & offres locales

Votre panier de bienvenue

Julie Duchesne Cormier
votrepanierdebienvenue@hotmail.com
514 716-7726

Facebook : votrepanierdebienvenue

ANIMAUX

ANIMAUX domestiques



La Municipalité assure la sécurité de ses citoyens et de leurs animaux domestiques, sur son territoire par l'entremise d'un contrôleur animalier. Le **Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges** a l'autorité d'intervenir au nom de la Municipalité pour récupérer ou capturer des animaux domestiques errants, blessés, ou morts et les amener chez le vétérinaire, les héberger ou les mettre en adoption s'ils ne sont pas réclamés après **QUATRE (4) jours**. **Les frais devront être assumés par le propriétaire.**

PAR SENS CIVIQUE ET PAR RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION, nous demandons, aux propriétaires de chiens et chats, de ne pas laisser leur animal en liberté.

Vous devez vous procurer la licence de chat ou de chien OBLIGATOIRE, à l'hôtel de ville, au coût de **30 \$** pour la vie entière de l'animal. N'oubliez pas de nous informer de tout changement au dossier (numéro de téléphone, stérilisation, décès de l'animal, etc.). **Il est interdit de garder plus de DEUX (2) chiens et de DEUX (2) chats âgés de plus de HUIT (8) SEMAINES dans une unité d'occupation et ses dépendances.**

CONTRÔLE ANIMAL : 450 510-1508

COMPORTEMENT des CHIENS

Tous les chiens, quelle que soit leur race, seront traités également et sans discrimination dans un cas de comportement agressif. Le contrôleur pourra les soumettre à l'évaluation d'un expert en comportement animal s'il le juge nécessaire.

En vertu de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens dans un endroit public, **un chien doit, en tout temps, être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser**. Sauf dans une aire d'exercice canin ou lors de sa participation à une activité canine, notamment la chasse, une exposition, une compétition ou un cours de dressage, **un chien doit également être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m**, cette mesure devant être plus restrictive dans le cas d'un chien déclaré potentiellement dangereux. Un chien de 20 kg et plus doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais. Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou gardien, à moins que la présence du chien ait été autorisée expressément.

FAUNE sauvage en milieu urbain

- N'approchez jamais les animaux inconnus (sauvages ou domestiques), même s'ils ont l'air en bonne santé ou orphelins;
- Surveillez vos enfants afin d'éviter qu'ils s'en approchent ou les provoquent;
- Ne laissez pas errer vos animaux de compagnie;
- Ne capturez pas les animaux sauvages pour les déplacer ailleurs;
- Pour ne pas attirer d'animaux sauvages sur votre terrain,
 - ⇒ éliminez toute source de nourriture autour de votre maison;
 - ⇒ gardez les poubelles extérieures hors de leur portée;
 - ⇒ fermez les endroits où les rats et mouffettes pourraient s'installer (par un grillage métallique sous les balcons ou cabanons, par exemple).

Obtenez plus d'information sur le site du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs au mffp.gouv.qc.ca

SÉCURITÉ PUBLIQUE

BARRIÈRE DÉFECTUEUSE



Lorsque la barrière du passage à niveau à l'entrée de Terrasse-Vaudreuil est défectueuse, prière d'en informer le service de police ferroviaire au **1 800 551-2553** et de passer par L'Île-Perrot Nord.

SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Au Canada, chaque année, approximativement 300 collisions et incidents dus à l'intrusion se produisent aux passages à niveau et le long des voies ferrées causant la mort ou des blessures graves à près de 130 personnes.

Dans les faits, tous ces incidents auraient pu être évités. Les statistiques démontrent que l'éducation faite par **Opération Gareautrain** fonctionne! Nous vous invitons à consulter le site Web www.operationgareautrain.ca qui est un excellent outil pour éduquer le public et à sensibiliser les jeunes par le biais de jeux.

Que vous soyez à pied ou dans un véhicule, le seul endroit où vous devez traverser les voies ferrées est à un passage à niveau autorisé et proprement indiqué. Traversez le passage à niveau seulement si vous avez regardé et écouté pour savoir qu'aucun train n'approche et avoir déterminé qu'il est sécuritaire de le faire. Ne contournez ni ne passez jamais sous les barrières.

REDOUBLEZ DE PRUDENCE AU PASSAGE À NIVEAU!

PANNE D'ÉLECTRICITÉ

- Avoir un avertisseur de fumée fonctionnel tel que requis.
- Avoir un avertisseur de monoxyde de carbone.
- Lampe de poche, radio, etc.
- Gardez une lampe branchée pour savoir quand le courant sera rétabli.
- En tout temps, vous devriez avoir une trousse d'urgence de 72 heures à porté de main.

Utilisation d'une génératrice

- Utilisez la génératrice selon les spécifications du fabricant.
- Assurez-vous que la génératrice est à une distance sécuritaire des fenêtres et des ouvertures de la maison afin de prévenir le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.
- Bien assujettir la génératrice afin d'éviter des déplacements par la vibration.
- Ne pas faire le plein d'essence lorsque la génératrice est en fonction ou encore chaude.
- Avoir un extincteur portatif à proximité en cas de besoin.

ÉCHEC au CRIME



Échec au crime est une organisation à but non lucratif composée de bénévoles actifs et dédiés au bien-être de leur communauté. Ils proposent une méthode aux forces policières pour recevoir de l'information du public dans leurs efforts de prévention du crime. Ces efforts se traduisent par des arrestations de criminels, en saisies de biens volés et en saisies de drogues.



PRÉVENTION INCENDIE

FOYERS EXTÉRIEURS et FEUX à ciel ouvert | Règlement n° 2008-567

Les feux en plein air sont strictement interdits sur le territoire de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

Vous désirez faire un feu extérieur? Dans un foyer conforme et en respectant les points suivants, aucun problème!

- Un seul foyer extérieur est autorisé par bâtiment;
- Le foyer extérieur doit être installé dans la cour arrière, à une distance minimale de 3 mètres de tout bâtiment et ligne de propriété;
- Le foyer doit être installé sur une surface non-combustible;
- Le foyer doit être muni d'un pare-étincelles dont les ouvertures sont d'au plus 1 cm² (0.55 po²);
- Le foyer ne doit pas dépasser 2.3 mètres de hauteur;
- Le foyer doit être en bon état de fonctionnement.

Lorsque vous utilisez votre foyer extérieur, vous devez :

- ✓ N'utiliser que du bois comme matière combustible;
- ✓ Assurer sa surveillance en tout temps, par une personne adulte;
- ✓ Disposer d'un moyen pour éteindre le feu rapidement (seau d'eau, tuyau d'arrosage, extincteur...);
- ✓ Prévenir ou éliminer toute propagation des flammes;
- ✓ Respecter votre voisinage en ce qui concerne la fumée. Vous ne pouvez permettre ou tolérer que la fumée provenant de votre foyer se propage dans l'entourage de manière à nuire à votre voisinage (règlement 656 sur les nuisances).

AVERTISSEURS de fumée et ALARMES non fondées

Votre avertisseur à une durée de vie de 10 ans. Et oui, même si vous vérifiez et changez les piles de vos avertisseurs à chaque changement d'heure, après 10 ans, vous devez changer vos avertisseurs de fumée! Votre Service de sécurité incendie vous conseille de vous munir d'avertisseurs de fumée à pile inamovible au lithium lorsque vous remplacez vos avertisseurs. De plus, il doit y avoir un minimum d'un avertisseur de fumée par étage, y compris le sous-sol.

Votre système d'alarme incendie est relié à un centre de télésurveillance ? Si vous êtes certain que l'alarme est une alarme non fondée (ex. : manipulation erronée, poussière de travaux de construction ou rénovation), vous disposez d'un délai de 90 secondes pour annuler l'alarme auprès de votre centre de télésurveillance.

Au-delà de la deuxième intervention des pompiers pour une alarme non fondée pour cause de défectuosité, mauvais fonctionnement ou mauvaise utilisation, au cours d'une période consécutive de douze (12) mois, vous serez passible d'une amende.

FEUX D'ARTIFICE

Votre Service de sécurité incendie tient à vous rappeler qu'il est interdit de faire des feux d'artifice sur tout le territoire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement et les types d'avertisseurs de fumée, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

☎ 514 453-8120, poste 257

✉ prevention.incendie@terrasse-vaudreuil.ca

En présence de fumée ou d'un feu, évacuez immédiatement tous les occupants jusqu'au point de rassemblement, puis composez le 9-1-1. Ne retournez jamais à l'intérieur sans la permission des pompiers.

ASSOCIATION des POMPIERS de TERRASSE-VAUDREUIL



BRUNCH DES POMPIERS : dimanche 26 mai 2024, de 9 h 30 à 13 h

Le repas comprend :

- ⇒ Crêpe
- ⇒ Pain doré
- ⇒ Omelette
- ⇒ Bacon
- ⇒ Jambon
- ⇒ Saucisse
- ⇒ Pommes de terre
- ⇒ Rôties
- ⇒ Fèves au lard
- ⇒ Sirop d'érable

15 \$ / adulte

7 \$ / enfant (5 à 12 ans)



Photo à titre indicatif seulement



RÉSERVEZ votre place avant le 19 mai!

LIEU : Centre communautaire, 78, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil

Faites parvenir votre bon de commande accompagné de votre paiement en argent comptant ou chèque à l'ordre de l'Association des pompiers de Terrasse-Vaudreuil, dans la chute à courrier de l'hôtel de ville.

Vous pouvez également payer par virement Interac à :

pompier.terrasse-vaudreuil@hotmail.com

La réponse pour le virement Interac doit être : brunch

BON DE COMMANDE À DÉPOSER DANS LA CHUTE À COURRIER DE L'HÔTEL DE VILLE

NOM : _____

ADRESSE : _____

NO TÉL. : _____

COURRIEL : _____

NOMBRE D'ADULTE (s) : _____ X 15 \$ = _____ \$

NOMBRE D'ENFANT(s) : _____ X 7 \$ = _____ \$

chèque ci-joint argent comptant ci-joint j'ai fait un virement Interac

Les profits générés par le Brunch des pompiers servent au financement de divers projets collectifs tels que le Jardin fruitier, le Soccer amical T-V, la Fête champêtre et celle des enfants, les demandes spéciales de l'école, les paniers de Noël, etc.

L'Association des pompiers de Terrasse-Vaudreuil est fière d'appuyer sa communauté!

TRAVAUX PUBLICS

3-1-1

En cas de problème impliquant les routes ou les infrastructures municipales et nécessitant l'intervention des travaux publics, vous devez immédiatement informer la municipalité. **Durant les heures d'ouverture, communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 ou composez le 3-1-1 lorsque nos bureaux sont fermés..**

Si votre vie n'est pas en danger ou qu'il n'y a pas un risque imminent pour votre sécurité, **ne signalez pas le 9-1-1.**



BENOIT HAMELIN
Entrepreneur Général / Membre APCHQ

514-898-5319
ben.hamelin@videotron.ca
renovationhamelin.com

80, 10e Avenue Sud
Terrasse-Vaudreuil, Qc, J7V 8G2
RBQ / 8211 5437 38

Rénovation Hamelin et Fils (2000) Inc.

RÉSEAU d'ÉCLAIRAGE

Communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 pour nous informer de tout luminaire défectueux. Ayez en main le numéro du poteau ou l'adresse civique la plus proche.



514 926-7172



Livraison de COMPOST

Le compost produit à partir des matières organiques recueillies par les ménages de notre territoire contribue à réduire les gaz à effet de serre (GES) en détournant une quantité importante de matières résiduelles des sites d'élimination. Il favorise aussi l'agriculture urbaine à moindre coût.

Il vous sera possible de vous faire livrer du compost au coût de 30 \$ / mètre cube (1 m³). Limite d'une livraison par propriété. La date sera annoncée via les alertes de notre site Web.

EMONDAGE
GABRIEL VAILLANCOURT

ESTIMATION GRATUITE ASSURANCES COMPLÈTES

514 975-5253
WWW.EMONDAGEV.COM
gabriel.emondeur@hotmail.com

Abattage - Émondage santé - Entretien Préventif

CALENDRIER des COLLECTES 2024

janvier						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

février						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

mars						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

avril						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

mai						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

juin						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

août						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

-  Collecte des matières résiduelles
-  Collecte des objets volumineux
-  Collecte des matières recyclables
-  Collecte des matières organiques
-  Collecte spéciale du carton
-  Collecte des résidus verts et feuilles à côté du bac brun
-  Collecte des branches

Afin de respecter la réglementation municipale, veuillez vous référer à la page 7 de cette publication.

HYGIÈNE du MILIEU

MATIÈRES REFUSÉES DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS ET GROS REBUTS

Dans le but de réduire notre empreinte écologique et l'impact sur nos finances publiques, nous redoublons d'effort dans les mesures visant à diminuer considérablement la quantité des déchets qui, jusqu'à maintenant, prenaient le chemin de l'enfouissement. La collecte des résidus domestiques et des gros rebuts ne comprennent pas les items suivants pouvant être acceptés à l'écocentre ou dans les collectes municipales spécifiques (*).

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE CE QUI N'EST PAS ACCEPTÉ DANS LES COLLECTES DU MARDI :

Polystyrène et plastique

(alimentaire, d'emballage ou de construction)



*Carton / papier

(boîtes, emballages et papier)

Matériaux de construction secs / matériaux d'excavation

(ex. : planches, bois traité, contreplaqué, gypse, moulures, céramique, isolant, tuyaux, béton, etc.)

Halocarbures

(réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs et déshumidificateurs)

Pneus

(avec ou sans jantes)

Bardeaux d'asphalte

Résidus domestiques dangereux

(aérosols, adhésifs, carburant, huiles, produits chimiques, etc.)

Peinture, ampoules, batteries et piles

Terre, pierre et gravier

Produits électroniques

(télévisions, ordinateurs, imprimantes, cellulaires, etc.)

*Résidus verts

(gazon, herbes, plantes et fleurs)

*Matières organiques

(résidus alimentaires, serviettes de table en papier, mouchoirs, etc.)

Bois

(bûches, branches, troncs et souches)

ÉCOCENTRES Vaudreuil-Soulanges 450 455-5434

<https://tricycle-mrcvs.ca/reseau-des-ecocentres/>

2800, rue Henry-Ford, Vaudreuil-Dorion

1^{er} AVRIL AU 30 NOVEMBRE

Lundi : Fermé

Mardi au dimanche : 8 h à 17 h

750, boul. Olympique, Pincourt

1^{er} AVRIL AU 30 NOVEMBRE

Lundi au jeudi : Fermé

Vendredi : 8 h à 16 h

Samedi : 9 h à 16 h

Dimanche : Fermé

HYGIÈNE du MILIEU

COLLECTE des MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les mardis, aux 2 semaines

Seuls les bacs noirs de 240 litres portant le logo de Terrasse-Vaudreuil sont ramassés.

Les études démontrent que seulement 3 % des résidus domestiques sont réellement des déchets qui ne sont ni compostables, ni recyclables, ni réutilisables. Plusieurs matières ne devraient pas être jetées mais plutôt apportées à l'écocentre pour être traitées de façon responsable.

PRÉCIEUX CARTON

La fibre de carton bénéficie d'une forte demande.

Les boîtes de livraison/déménagement doivent être démontées et pliées avant de rejoindre verres à café en carton, boîtes d'œufs, tubes de carton, contenants à pignon et multicouches (style Tetra Pak®) dans votre bac bleu.

Les boîtes de pizza ou de poulet sont, quant à elles, recyclables si elles sont propres et compostables si elles sont souillées de gras et de nourriture.

COLLECTE des GROS ENCOMBRANTS

Le 3^e mardi du mois

COLLECTE des MATIÈRES ORGANIQUES

Tous les vendredi, d'avril à novembre



Dans votre bac brun, vous pouvez déposer les restes d'aliments, mais également les feuilles mortes, le gazon et autres résidus de jardin, les fleurs, les petites branches, les plantes d'intérieur et restants d'empotage. Les mouchoirs et serviettes de table en papier sont également compostables tout comme les cheveux et les poils d'animaux. La litière et les déjections animales ont aussi leur place dans le bac brun.

Notez que notre plateforme de compostage n'est pas équipée pour traiter les sacs de plastique même s'ils sont réputés compostables/biodégradables. Ceux-ci ne se décomposent pas à la même vitesse que les résidus organiques, ce qui a pour effet de "contaminer" le compost.

Vous pouvez placer les matières organiques directement dans le bac sans les envelopper ou utiliser du papier journal, une boîte de carton non-ciré, un essuie-tout ou un sac de papier.

COLLECTE des MATIÈRES RECYCLABLES

Tous les jeudis

Comment placer le BAC ROULANT

Les bacs doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h le matin. Il est prohibé de laisser les bacs en dehors de la période permise soit à partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à 12 h le lendemain de la collecte.

- ➡ Placer le bac à un maximum d'un (1) mètre de la bordure de rue;
- ➡ Positionner les roues en direction de la maison de sorte que le couvercle s'ouvre vers la rue;
- ➡ Assurez-vous qu'il y ait un espace libre de 60 cm tout autour du bac;
- ➡ Veillez à ce que le couvercle soit fermé et qu'aucune matière ou contenant ne soit déposé à côté du bac.

HYGIÈNE du MILIEU

BRANCHES

La Municipalité offre gratuitement une collecte de branches par mois pour un volume maximal de 4' de large par 4' de haut par 8' de long (diamètre maximal des branches 4").

LES LUNDIS

6 mai

3 juin

2 juillet (mardi)

5 août

3 septembre (mardi)

7 octobre

4 novembre

Il est important que vous déposiez les branches sur votre propriété, en bordure de rue, disposées de façon ordonnée, le bout coupé vers la chaussée et ce **avant 7 h le jour de la collecte**. Il est interdit de laisser ou maintenir des branches sur la voie publique en dehors de la période permise, soit trois (3) jours avant la date prévue de la collecte.

Aucune racine, vigne ou souche ne sera acceptée.

COMPOSTAGE à la maison

Les résidus verts sont acceptés dans la collecte des matières organiques, mais nous vous invitons à favoriser le composteur domestique pour vos matières végétales, l'herbicyclage et le feuillicyclage.

Redonner à la terre ce qui lui appartient

Il est idéal de laisser le gazon coupé sur le terrain et de déchiqueter les feuilles afin qu'en se décomposant, elles redonnent à la terre les nutriments et l'humidité qui lui sont bénéfiques. Par le fait même, on réduit les émissions de gaz à effet de serre (GES) produits par les camions lors du transport des matières.

RÉSIDUS VERTS et FEUILLES

Les résidus verts et les feuilles d'automne peuvent désormais être mélangés aux matières organiques dans le bac brun.

RÉSIDUS ACCEPTÉS

- ▶ Herbes
- ▶ Feuilles mortes
- ▶ Gazon
- ▶ Petites branches de moins de 1 cm de diamètre
- ▶ Retailles de haies
- ▶ Fleurs et plantes
- ▶ Résidus de jardin et platebandes
- ▶ Cendres refroidies depuis au moins 72 h

RÉSIDUS REFUSÉS

- ▶ Branches, souches, bûches, racines
- ▶ Terre, pierre, gravier
- ▶ Résidus domestiques
- ▶ Déchets

Si la quantité de résidus verts et/ou de feuilles excède ce qui peut être contenu dans le bac brun, vous pourrez utiliser des sacs de papier ou des bacs ouverts identifiés d'un gros «V» et les déposer à côté de votre bac de matières organiques pour qu'ils soient ramassés uniquement aux dates ci-après :

LES VENDREDIS

3 mai

17 mai

1^{er} novembre

8 novembre

15 novembre

22 novembre

29 novembre

Aucun sac de plastique ne sera ramassé même s'il est biodégradable. La collecte débute dès 7 h.

Les PLANTES ENVAHISSANTES vont à la poubelle!

Certaines mauvaises herbes sont vraiment « mauvaises »! Les plantes envahissantes (*prêle, chiendent, alliaire phragmite, berce du caucase, renouée japonaise, impatiente de l'Himalaya, salicaire pourpre*) ne doivent pas être compostées ni mises dans les collectes de résidus verts. **Elles vont à la poubelle et non dans le bac brun!**

Même si vous croyez que ce ne soit pas néfaste, **ne jetez jamais vos résidus de jardin dans un boisé!** Vous pourriez nuire à l'équilibre de l'écosystème.

HYGIÈNE du MILIEU

MATIÈRES ORGANIQUES

Aucun sac de plastique, même s'il est réputé biodégradable ou compostable, ne doit se retrouver dans votre bac! Cela pourrait avoir comme effet le rejet d'un lot complet à la plateforme de compostage... Pensez-y!

Matières acceptées dans votre bac brun

Résidus alimentaires



Céréales, grains, pains, pâtes, farine et sucre



Fruits ou légumes cuisinés ou non



Viandes, os, poissons, fruits de mer et coquilles d'œufs



Mars de café et filtres, sachets de thé



Produits laitiers, gâteaux, sucreries, noix, écales



Nourriture pour animaux domestiques

Résidus verts (résidus de jardin)



Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées, fleurs, petites branches, plantes d'intérieur et restants d'empotage

Autres matières organiques

- ✓ Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbée par les autres résidus
- ✓ Matières grasses (huile végétale, mayonnaise, sauce à salade, etc.)
- ✓ Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils, plumes
- ✓ Fibres sanitaires : serviettes de table, papiers essuie-tout*, papiers mouchoirs

- ✓ Papiers et cartons souillés d'aliments : assiettes de carton, boîtes de pizza, sachets en papier et autres, sans broche de métal, sans plastique, non cirés
- ✓ Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur
- ✓ Cendres froides (refroidies au moins 72 heures)
- ✓ Déjections et litières d'animaux

*Papiers essuie-tout et autres fibres sanitaires n'ayant pas été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)

**VERRE : À ÉVITER ABSOLUMENT. Bien qu'il semble évident que le verre ne va pas dans le bac brun, le verre s'avère être le contaminant le plus problématique dans les centres de compostage puisqu'il est impossible d'en retirer les petits fragments du compost mature.

Matières refusées dans votre bac brun

Matières indésirables refusées

- ⊘ Sacs de plastique (réguliers, biodégradables, compostables ou oxodégradables)
- ⊘ Couches, serviettes sanitaires et tampons
- ⊘ Roche, gravier
- ⊘ Vaisselle compostable
- ⊘ Bouchons de liège
- ⊘ Animaux morts ou parties d'animaux morts (ex: têtes et pattes de chevreuil)

Résidus non compostables ou contaminés

- ⊘ Conteneurs et emballages de carton ciré ou de matériaux composites (multicouches avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur, ex: Tetra Pak*)
- ⊘ Soie dentaire, cure-oreilles, tampons démaquillants, lingettes humides
- ⊘ Chandelles
- ⊘ Sacs d'aspirateur et leurs contenus
- ⊘ Médicaments et déchets biomédicaux
- ⊘ Résidus de construction, rénovation et démolition
- ⊘ Matières recyclables : plastiques, verre**, métaux, textiles, fibres (sauf papier et carton pour emballer les résidus alimentaires)
- ⊘ Tout objet électronique, même très petit
- ⊘ Résidus domestiques dangereux : huiles, peintures, pesticides, essence, piles, bois traité, peint ou teint
- ⊘ Fibres sanitaires (papier essuie-tout, etc.) ayant été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)
- ⊘ Feuilles de sèche-linge



Du bac à la terre
Collecte des matières organiques

Pour en apprendre davantage sur le compostage : tricycle-mrcvs.ca/compostage/

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Les RDD ne doivent, en aucun cas, être mêlés à la collecte hebdomadaire de déchets domestiques. Il est déjà arrivé que nos pompiers aient dû intervenir pour une fumée suspecte s'échappant d'un camion à ordures. Une quantité de chlore en granules avait été jetée aux ordures domestiques et a réagi avec une autre substance, ce qui a eu pour effet de créer une réaction chimique dégageant beaucoup de chaleur et provoquant une fumée toxique et corrosive.

Les RDD doivent être apportés à l'écocentre de Vaudreuil-Dorion et ne doivent jamais être jetés aux ordures!



HYGIÈNE du MILIEU

Au Canada, on consomme près de 330 litres d'eau par jour par personne? C'est le double des Européens!

VOICI 5 TRUCS POUR ÉCONOMISER L'EAU

1. Fermer l'eau lorsqu'elle n'est pas nécessaire

Une façon vraiment efficace est de fermer temporairement le robinet lors de certaines étapes de votre toilette (brossage des dents, savonnage, etc.) Si tout le monde prenait le temps de couper l'eau seulement quelques minutes, chaque famille pourrait économiser des dizaines de litres d'eau par jour!

2. Prendre une douche plutôt qu'un bain

Une douche nécessite en moyenne 40 à 60 litres d'eau, alors que prendre un bain consomme 120 à 200 litres d'eau. Vous pouvez aussi réduire la durée de votre douche ou encore interrompre l'eau lorsque vous appliquez du shampoing. De petits gestes tout simples qui, une fois cumulés, peuvent faire une différence.

3. Équiper votre maison pour économiser l'eau

Il existe une multitude d'appareils qui permettent de réduire la consommation d'eau à la maison comme une pomme de douche à faible débit, un outil réducteur de volume pour le réservoir de toilette ou encore un aérateur pour le robinet de la salle de bain.

4. Ne pas négliger la piscine

Profiter des joies de la baignade sans dépenser inutilement de l'eau? C'est possible! Il suffit de remplir votre piscine à moins de 20 centimètres du bord pour limiter les éclaboussures. Pensez aussi à vous procurer une toile de piscine pour la recouvrir et ainsi éviter l'évaporation de l'eau lors des journées chaudes d'été.

5. Récupérer l'eau pour la réutiliser

La récupération, c'est aussi bon pour l'eau potable! Vous pouvez entre autres prendre l'eau de cuisson des pâtes ou de légumes pour arroser les plantes. Ou encore récupérer l'eau de pluie à l'aide d'un baril pour arroser le jardin ou laver la voiture. Faites aller votre imagination, vous verrez qu'il est facile de réutiliser l'eau pour consommer moins!

Réduire, réutiliser, recycler, valoriser!

Tricycle est un outil d'aide au TRI développé par la MRC de Vaudreuil-Soulanges qui s'inscrit dans le CYCLE de la réduction, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des matières résiduelles.



Pour obtenir plus d'information et consulter la liste des matières acceptées, visitez le www.tricycle-mrcvs.ca ou composez le 450 455-5434 pour joindre la ligne Info-Écocentre.

DONNEZ au suivant

Aidez les organismes communautaires en offrant vos vêtements, jouets, appareils électriques, articles de sport et autres. Vous contribuerez par le fait-même à réduire la quantité de déchets et le gaspillage.

LE CARREFOUR DE L'ESPOIR

235, rue Saint-Joseph
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1S7
450 218-3100

(peuvent venir chercher vos meubles)

N'ACCEPTÉ PAS LES VÊTEMENTS.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE L'ACTUEL

88, rue Adèle
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1S7
450 455-3331 | info@lactuel.org

N'ACCEPTÉ PAS LES MEUBLES.



HYGIÈNE du MILIEU

Roches, souches, bûches, troncs d'arbres, tourbe en grande quantité

Vous pouvez apporter roches, souches, bûches, troncs d'arbres et tourbe (en grande quantité) à :

Sablère Chevier & Fils inc.
2620, ch. St-Louis, Saint-Lazare (Québec)
450 458-4785

Service payant (\$) - Veuillez contacter l'entreprise avant de vous déplacer.

Programme de recyclage du POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

Saviez-vous que la compagnie POLYMOS de Terrasse-Vaudreuil contribue à réduire le volume de déchets qui prennent chaque semaine le chemin de l'enfouissement? [Un gros conteneur a été placé près de l'entrée du centre communautaire pour permettre aux citoyens de Terrasse-Vaudreuil de se départir facilement et écologiquement des articles de polystyrène.](#)

Plusieurs types de contenants alimentaires sont maintenant acceptés pourvu qu'ils soient propres!

CONSIGNES POUR LA SÉLECTION DES PRODUITS RECYCLABLES

Le polystyrène expansé (EPS) est une matière écologique! Le EPS est composé de 95 % d'air, c'est une matière inerte et inoffensive pour l'environnement. Le EPS ne contamine pas l'air, le sol, ni les nappes d'eau souterraines. Le EPS est exempt de CFC et HCFC et est recyclable.

Ne pas confondre!

EPS (Polystyrène expansé typiquement blanc) avec le XPS Styrofoam® (polystyrène extrudé, typiquement bleu ou rose). Les 2 produits ont une base semblable, mais ils sont différents!

Matières ACCEPTÉES dans le conteneur

- EPS blanc et propre (que l'on retrouve souvent sous forme d'emballages de produits fragiles) sans aucun contaminant tel que aliments, papier, colle, ruban, agrafe, etc.
- Emballages alimentaires rincés et séchés portant le logo # 6 (si le logo # 6 ne figure pas ce n'est pas du PS)
- Emballages de polystyrène
- Isolant de construction blanc sans coupe vapeur
- Tous les produits avec le logo # 6 . 

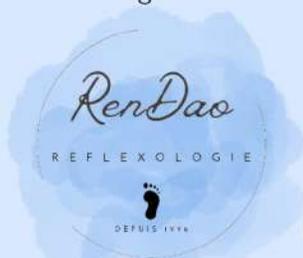
Ne laissez jamais vos sacs de transport dans le conteneur destiné au recyclage du polystyrène. Veuillez les vider et les recycler aux endroits où ils sont acceptés.



Découvrez la nouvelle image de marque de Polymos !

SANTÉ et BIEN-ÊTRE

Thérapeute et enseignante en Réflexologie



514-246-8097
reflexologierendao@gmail.com
www.reflexologierendao.com

Vous arrive-t-il de ne manger qu'une rôtie pour dîner ou souper parce que vous n'avez pas l'énergie de vous préparer un repas sain?



La **POPOTE ROULANTE**, un service du Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges, dessert maintenant notre municipalité. Les résidents de Terrasse-Vaudreuil, âgés de 70 ans et plus, peuvent désormais profiter de repas surgelés livrés directement à leur domicile tout en bénéficiant d'un crédit de maintien à domicile équivalent à **50% de la valeur des repas surgelés commandés**.



www.hema-quebec.qc.ca

**PROCHAINE COLLECTE
21 août 2024**

Votre municipalité vous rappelle l'importance d'avoir, en tout temps, une trousse d'urgence à la maison (ex. : sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour être autosuffisant et permettre à votre famille de subsister pendant les trois (3) premiers jours d'un sinistre (coupure de courant, inondation ou autre).

Votre trousse devrait contenir :

TROUSSE D'URGENCE (SURVIE 72 HEURES)

Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

- Eau potable (6 litres par personne)
- Nourriture non périssable pour au moins 3 jours (nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés)
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles — piles de rechange dans un sac à part
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle
- Briquet ou allumettes et chandelles
- Trousse de premiers soins*

TROUSSE DE PREMIERS SOINS (*)

- Numéros de téléphone d'urgence des SMU/9-1-1, du Centre antipoison de la région et des médecins de la famille
- Numéros de téléphone à la maison et au travail de parents, d'amis ou de voisins qui peuvent apporter leur aide
- Compresses de gaze stérile (pansements) en carrés de petites et de grandes dimensions pour couvrir les plaies
- Ruban adhésif
- Bandes en rouleau et bandages triangulaires pour maintenir les pansements en place ou pour mettre le bras en écharpe
- Pansements adhésifs de différentes tailles
- Ciseaux
- Pinces à épiler
- Épingles de sûreté
- Compresses froides instantanées
- Gants jetables sans latex, comme des gants de chirurgie ou d'examen
- Lampe de poche avec piles de remplacement dans un sac à part
- Savon ou tampons antiseptiques
- Crayons et bloc de papier
- Couverture de secours
- Pansements oculaires
- Équipement de protection, comme masque de poche ou masque de protection
- Monnaie pour téléphoner
- Guide de secourisme et de RCR
- Sifflet

URBANISME et DÉVELOPPEMENT

Savard  Sauvé
notaires associées

M^e Chantal Savard
Notaire et Médiateur familial

Tél : 514 453-6271 17, boul. Cité-des-Jeunes Est, bureau 230
Fax : 514 453-4419 Vaudreuil-Dorion, Québec
@ : csavard@savardsauve.com J7V 0N3

Merci à nos
commanditaires !

**BM**
MANUTENTION
INC.

Réjean Pinet
Cell. : 514 977-5370
rpinet@bm-manutention.com

144D, 5^e boulevard, Terrasse-Vaudreuil QC J7V 5M3
Tél. : 514 425-6772 | Fax : 514 425-5272

MANUFACTURIER DE LA GAMME
COMPLÈTE DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS


HANGCHA
CANADA



BM
MANUTENTION

DEPUIS 1956

PERMIS et CERTIFICATS

Vous prévoyez d'effectuer des travaux de construction ou de rénovation sur votre propriété, installer une piscine ou un spa dans votre cour et vous vous demandez si ces travaux requièrent un permis ou un certificat d'autorisation?

La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil rappelle que toute personne désirant procéder à une construction, à des rénovations ou à des travaux a la responsabilité de vérifier la conformité de son projet avec les lois et règlements en vigueur et d'obtenir de la Municipalité les autorisations requises **AVANT** de débiter les travaux.

Inspecteur en bâtiment

William Petrosky
514 453-8120, poste 258
william.petrosky@terrasse-vaudreuil.ca

Nous joindre

Pour plus de renseignements et pour obtenir les autorisations requises, nous vous invitons à communiquer avec le personnel du **Service de l'urbanisme, division permis et certificats**.

Pour une demande de permis, obtenez un rendez-vous en téléphonant au 514 453-8120, poste 221.

POTAGERS

La Municipalité a tenu compte des initiatives des citoyens en règlementant les potagers en cour avant et en cour avant secondaire avec un souci pour l'esthétisme des milieux de vie. Voir les détails en page 9 de cette parution.

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

L'AIR EN FÊTE - Camp de jour

Pour obtenir de l'information ou de l'aide à l'inscription : 514 990-1414, poste 205

Rencontre d'informations virtuelle : lundi 17 juin à 19 h

L'inscription au camp de jour donne droit à une session complète de COURS DE NATATION pour les enfants résidents.

*

* Pour la natation, vous devez faire l'inscription à l'hôtel de ville.

Le programme est offert à la semaine aux dates suivantes :

- ▶ Du 25 au 28 juin; Fermé 24 juin
- ▶ Du 1 au 5 juillet;
- ▶ Du 8 au 12 juillet;
- ▶ Du 15 au 19 juillet
- ▶ Du 22 au 26 juillet;
- ▶ Du 29 juillet au 2 août;
- ▶ Du 5 au 9 août;
- ▶ Du 12 au 16 août.



Camps de jour et allègements fiscaux = un duo gagnant!

Tous les frais de garde payés durant l'été sont admissibles à d'importants allègements fiscaux.

Vous êtes sceptique?
Utilisez le **calculateur automatique** ci-dessous.
Vous serez confondu!

**AVEC LES CRÉDITS D'IMPÔT,
VOUS POURRIEZ RÉCUPÉRER
JUSQU'À 90% DU MONTANT
PAYÉ!**

Tarification

RÉSIDENTS 181\$ / semaine	NON-RÉSIDENTS 201\$ / semaine	SERVICE DE GARDE (INCLUS) 0\$ / semaine	SORTIE (FACULTATIVE) 48\$ / semaine	 CHANDAIL 1 Inklus dans l'été pour chaque enfant
---	---	---	---	---

Utilisez le calculateur automatique de crédit d'impôt sur le site airenfete.com

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

HORAIRE piscine municipale

Les citoyens de Terrasse-Vaudreuil bénéficient d'un accès gratuit à la piscine municipale.

Pour des raisons de sécurité, les enfants de 0 à 6 ans sont admis à la piscine en compagnie d'un adulte responsable uniquement.



**Piscine ouverte
du 25 juin au 18 août 2024**

Du lundi au vendredi
de 13 h—17 h 30
de 18 h 30—21 h
(18 h 30—20 h 30 en août)

Le samedi et le dimanche
de 9 h—11 h 45*
de 13 h—17 h 30
de 18 h 30—21 h
(18 h 30—20 h 30 en août)

* Nombre de places restreint en raison de la tenue du cours d'aquaforme.

Si la température est clémente, la piscine ouvrira également ses portes les 23 (soir), 24 et 25 août, ainsi que les 30 (soir) et 31 août ainsi que les 1^{er} et 2 septembre.

Cours de NATATION

Deux sessions sont offertes durant l'été :

**1^{ère} session :
du 1^{er} au 19 juillet 2024**

**2^e session :
du 22 juillet au 9 août 2024**

88 \$ (résident) | 154 \$ (non-résident)

POUR LES ENFANTS RÉSIDENTS, L'INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR DONNE DROIT À UNE SESSION GRATUITE DE COURS DE NATATION.

**INSCRIPTION NÉCESSAIRE
À L'HÔTEL DE VILLE.**

Formulaire disponible sur le site Web.

Cours d'AQUAFORME



**Les samedis, du 29 juin au 17 août 2024
de 9 h 30 à 10 h 30**

La Municipalité offre des cours d'aquaforme au coût de **50 \$** pour la session. Cette activité s'adresse aux résidents de 16 ans et plus.

**La piscine est chauffée.
Inscription à l'hôtel de ville.
Formulaire disponible sur le site Web.**

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

TENNIS et PICKLEBALL

Les courts sont ouverts jusqu'à la fin-septembre, de 8 h à 23 h, sauf lors d'activités autorisées par le Service des loisirs.

Les citoyens ayant une preuve de résidence valide peuvent se procurer une clé au coût de 10 \$ à l'hôtel de ville.



Pickleball de retour cet été!

Si vous désirez garder la forme, vous amuser et profiter du grand air, cette activité est pour vous!

Ouvert à tous les résidents, quand la température le permet. Deux cliniques d'initiation seront offertes, une en mai et une en juillet (dates à confirmer).

Nouveauté cette année!

Possibilité de s'inscrire au Club de Pickleball Terrasse-Vaudreuil (réservé aux adultes) afin de bénéficier des avantages suivants :

↪ jouer lors de plages horaires réservées

Lundi 19 h - 21 h

Mercredi 10 h - 12 h

Jeudi 19 h - 21 h

Samedi 10 h - 12 h

- ↪ assister à une formation de base, sur demande
- ↪ participer à un tournoi amical annuel (sur une base volontaire)
- ↪ et bien plus...!

Coût : 20 \$ pour la saison

Pour obtenir un formulaire d'inscription et/ou pour toute autre information, écrivez à :

info@pickleballterrasse.ca

Sujet à changement, vérifiez l'horaire sur le site Web ou sur la clôture des courts.

BIBLIOTHÈQUE

Depuis 2 ans, nous avons conclu une entente avec la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot pour que nos citoyens aient accès à la bibliothèque municipale Marie-Uguay.

Une personne par famille peut s'abonner pour avoir accès gratuitement à :

- ▶ La réservation et le prêt de documents
 - livres
 - périodiques
 - documents audiovisuels
 - jeux et jouets
- ▶ La consultation d'ouvrages de référence sur place.

Adresse et heures d'ouverture au :

www.ndip.org/loisirs-et-culture/bibliotheque/

ACTIVITÉS sportives et de loisirs

Consultez la section **Sports et loisirs** du site Web pour connaître les détails sur les activités offertes ainsi que les subventions auxquelles vous pourriez avoir droit.

AIDE FINANCIÈRE pour enfants

Vous pourriez bénéficier de la **Politique d'aide financière aux activités sportives pour les enfants de moins de 18 ans** en présentant une demande durant la période d'activité, idéalement dès le paiement de l'inscription.

AIDE FINANCIÈRE pour aînés

Vous pourriez bénéficier de l'**Aide financière pour activités physiques des aînés de 60 ans et plus** en présentant une demande durant la période d'activité, idéalement dès le paiement de l'inscription.

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

LOCATION du centre communautaire



Le centre communautaire, d'une capacité de 280 personnes, est disponible à des fins de location publique ou privée selon les conditions en vigueur. Il est possible de louer la salle équipée d'une grande cuisine pour des activités, des rencontres, des cours ou des réceptions.

Tables et chaises incluses.

Les réservations se font à l'hôtel de ville au 514 453-8120, poste 221.

Location strictement réservée à des associations sans but lucratif dûment reconnues et adoptées par résolution du conseil municipal (voir le registre des organismes communautaires)	0 \$
Location pour réception lors de funérailles d'un <u>résident</u> de Terrasse-Vaudreuil	150 \$
Location à des associations, groupes ou entreprises pour des fins d'activités <u>privées</u> (corporatives ou familiales) ou à des organismes à but non lucratif non enregistrés au registre des organismes communautaires de Terrasse-Vaudreuil	400 \$
Location à des associations, groupes ou entreprises pour des fins d'activités <u>privées</u> (corporatives ou familiales) ou à des organismes à but non lucratif non enregistrés au registre des organismes communautaires d'un <u>résident</u> * de Terrasse-Vaudreuil * sur présentation d'une preuve de résidence	200 \$
Location à l'heure pour la tenue de formation de cours ou d'activités lucratives reconnus et approuvés par le conseil municipal	50 \$ /h
Location à un <u>résident</u> * de Terrasse-Vaudreuil jusqu'à concurrence de 4 heures consécutives * sur présentation d'une preuve de résidence	25 \$ /h
Plus de 4 heures consécutives	200 \$
Location à un <u>non-résident</u> jusqu'à concurrence de 4 heures consécutives	75 \$ /h
Plus de 4 heures consécutives	450 \$
Pour tout prêt ou location de salle, un dépôt remboursable, le cas échéant, est requis pour garantir la remise des lieux dans le même état qu'au début de l'activité	100 \$
Pour tout prêt ou location de salle, un dépôt remboursable est exigé pour garantir la remise de la/des clé(s) dès la fin de l'utilisation tel qu'il sera indiqué dans le contrat	25 \$
Location d'un écran	50 \$ / évènement

Le Terrasse café ouvrira ses portes le jeudi 13 juin!

Une initiative PAR et POUR les citoyens de Terrasse-Vaudreuil



PROGRAMMATION

JEUDI : SOIRÉE LUDIQUE

VENDREDI : SOIRÉE PIZZA AU FOUR À BOIS

SAMEDI : SOIRÉE SPECTACLE

DIMANCHE : JOURNÉE FAMILIALE

APPEL DE PROJETS COMMUNAUTAIRES

Après seulement un an d'opération, la Grande tablée est fière de pouvoir déjà soutenir des projets communautaires au sein de Terrasse-Vaudreuil. Comité citoyens pour l'environnement, cuisine communautaire, boîte à outils en mode partage, etc., parlez-nous de vos projets et nous serons possiblement en mesure de vous aider! Date limite : 1er mai.

Pour plus d'informations ou pour faire parvenir votre dossier, consultez notre site web :

terrasse-cafe.org

Premier événement de la saison

LE CAFÉ EN MODE RÉCUPÉ

Samedi 15 juin : Échange de vêtements

Dimanche 16 juin : Vente de garage

**INSCRIPTION AVANT LE 10 JUIN
SUR NOTRE SITE WEB!**



Premier spectacle de la saison

FÊTE NATIONALE AVEC ERIC FARRAN ET LES RAMBLERS

Samedi 22 juin

(remis au 23 en cas de pluie)



Desjardins

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

SOUPER-SPAGHETTI

BILLETTS EN VENTE À L'HÔTEL DE VILLE

15 \$ adulte 13 ans et +

8 \$ enfant 6-12 ans

GRATUIT 0-5 ans

Vendredi 10 mai de 17 h à 20 h

Les profits seront versés en soutien aux activités communautaires de la municipalité.



FÊTE CHAMPÊTRE



Gratuit!
Samedi, 24 août
Détails à venir!

TERRASSE en ART



Les artistes et artisans pourront réserver leur table en location au coût de 25 \$ à compter du 15 juillet. Le formulaire d'inscription sera disponible à l'hôtel de ville et sur le site Web.

Samedi 16 novembre 2024

CERCLE des FERMÎÈRES

Être membre du **Cercle des Fermières Pincourt** vous permet de :

- Transmettre le patrimoine artisanal
- Partager des connaissances en arts textiles
- Briser la solitude et l'ennui
- Apprendre, s'épanouir et échanger
- Participer aux rencontres mensuelles et ateliers à Pincourt

Présidente : Josée Giroux 514 922-1673
Secrétaire : Gisèle Luneau 514 453-6949

SOCGER AMICAL

Rejoignez notre groupe Facebook **Soccer Amical Terrasse-Vaudreuil** ou écrivez-nous à socceramicaltv@gmail.com pour toute question ou pour recevoir les nouvelles par courriel.

Nous recherchons toujours des parents bénévoles pour l'organisation les soirs de rencontres.

REPAS PARTAGÉS | pour les 55+

Les aînés de Terrasse-Vaudreuil sont les bienvenus aux activités communautaires de repas partagés sur l'île Perrot.

Centre Paul-Émile Lépine de L'Île-Perrot

Le 4^e mercredi des mois de janvier à mai ainsi que des mois de septembre à novembre.

Repas, danse en ligne et bingo
Salle ouverte à compter de 10 h.

Billets à la porte (15 \$)

Présidente : Jeannine De Bellefeuille 514 453-1228

Omni-Centre de Pincourt

Le 3^e mardi des mois de septembre à décembre ainsi que des mois de février à mai.

Repas et danse (18 \$).

Salle ouverte à compter de 10 h.

Billets (18 \$) : Jacques Leclerc 514 425-4958

Carrefour Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Le 2^e mercredi du mois

Repas, danse et bingo après le dîner.

Salle ouverte à compter de 10 h.

Billets (18 \$) : Nicole Cyr 514 453-0064

LOISIRS et VIE COMMUNAUTAIRE

POTAGER COMMUNAUTAIRE - *Jardinons! Terrasse-Vaudreuil*

Avec l'augmentation du panier d'épicerie, plusieurs d'entre vous aimerez peut-être cultiver vos légumes et les consommer frais tout au cours de l'été et de l'automne. Vous voudrez peut-être même les transformer, toujours pour réduire votre facture d'épicerie.



Le potager communautaire peut être une réponse à vos soucis, et pas besoin d'être experts en la matière! Nous sommes là pour vous épauler.

Celles et ceux qui désirent acquérir un jardinet pour l'été 2024 peuvent en faire la demande par courriel à jardinonstv@gmail.com.

Il nous reste quelques jardinets surélevés à 20 \$ chacun et 2 jardinets 4x4 à 10 \$ chacun.

Faites vite, le printemps est à nos portes!

Le potager communautaire est situé près du 250, 5^e Boulevard. N'hésitez pas à nous rendre visite ou nous contacter à jardinonstv@gmail.com pour en savoir plus sur son fonctionnement!

Sylvie Trépanier, pour le comité *Jardinons! Terrasse-Vaudreuil*
514 703-7991

POTAGER COLLECTIF

Toujours pour vous offrir des légumes frais, le comité du potager communautaire vous offre la possibilité de profiter des largesses du potager collectif situé près du tennis. N'hésitez pas à nous aviser si les légumes ont tous été récoltés. Il nous fera plaisir d'en ressemer ou d'en replanter!





Le jardin fruitier, un joyau de nature pour notre communauté

Depuis 5 ans, notre jardin collectif n'a cessé d'évoluer. Aujourd'hui, devenu un petit îlot de fraîcheur et de douceurs pour la biodiversité, il favorise l'environnement et enrichit notre municipalité.

Au fil du temps, de plus en plus de citoyens ont choisi de se l'approprier et d'en prendre soin pour toute la communauté. Vous êtes tous et toutes les bienvenus.

Jardiner... c'est la santé

Arroser, désherber, ramasser des branches, débusquer des insectes, aider aux corvées, cueillir des fruits, en laisser au suivant. Autant d'actions qui engendrent des effets positifs sur la santé mentale et physique. Un tableau installé au jardin vous indique la « prescription-santé » du jour et les fruits mûrs pour la cueillette. Si vous y allez un mercredi matin, forte chance qu'on y soit pour jardiner avec vous. N'hésitez plus! Plus il y aura de mains à jardiner, plus il y aura de gens en santé.



On ne fait pas que jardiner au jardin fruitier

Pour découvrir la nature autrement, des citoyennes nous proposent quelques activités cet été*

- **Cyanotype** | pour faire apparaître votre plante préférée par l'un des plus anciens procédés photographiques.
- **Studio ouvert au jardin fruitier** | pour peindre la nature en plein air. Une belle façon de s'initier à l'aquarelle et au dessin avec les bons conseils d'artistes présents pour l'occasion.
- **Visites gourmandes** | pour savoir quoi faire et pour goûter le jardin.

*Les dates et détails seront annoncés sur la page Facebook plus tard au printemps.

Et en tout temps, vous avez entière liberté de vous y installer pour faire de la photo, de la peinture, contempler, méditer, roupiller, jaser, jardiner. C'est votre jardin, il vous faut l'habiter.

Envie de faire pousser vos idées?

Vous avez à cœur la santé de votre jardin fruitier et envie d'y contribuer [mais ne savez pas par où commencer](#)? N'hésitez plus. Parce que la beauté de notre jardin collectif s'enrichit de vos talents et de vos idées.

Hâte de vous y rencontrer!

Sylvie Tausignant, pour le jardin fruitier



Écrivez-nous : jardinfruitiertv@gmail.com



Suivez-nous sur la page Facebook [Le jardin fruitier collectif de Terrasse-Vaudreuil](#)

ÉDITIONS VAUDREUIL

Avec vous depuis 1965



Hamster+

Éditions Vaudreuil inc.

480, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion, QC J7V 7H4
Tél. : 450 455-7974 • 1 888 455-7974 • Téléc. : 450 455-1907
vente@editionsvaudreuil.com • www.editionsvaudreuil.ca
voir le site : www.editionsvaudreuil.leslibraires.ca

Membre du
réseau



**Les
libraires**

**PAPETERIE • LIBRAIRIE AGRÉÉE • IMPRIMERIE • CENTRE DE COPIES
AMEUBLEMENT • JEUX ÉDUCATIFS ET SENSORIELS • CASSES-TÊTES • BOUTIQUE CADEAUX**